



**Encore 3000 manifestant-es Vendredi 7 février
sur la Prom pour une RETRAITE aux flambeaux
revendicative**

Toutes les photos [Ici](#)

Renforçons l'outil collectif.

Sans syndiqué-es, pas de syndicat !



[Cliquez ici pour adhérer en ligne](#)

Téléchargez le bulletin d'adhésion [ici](#)

2019-2020 - Lettre du SNUipp-FSU n°60

Sommaire : Retraites, salaires, Chantiers retraites n°4, Simulateur, Réunions INFOS SYNDICALES Mars 2020, Maternelle, Direction, Hors classe, Disponibilité, Agenda



POUR DEFENDRE NOS RETRAITES : TOUJOURS MOBILISE-ES !
Retraite aux flambeaux réussie Vendredi 7 février !

**Et une 11ème journée de mobilisation prévue Jeudi 20 Février :
INFOS A SUIVRE**

Une mobilisation inédite par son ampleur et sa durée historique, par le soutien sans faille de l'opinion publique, l'avis du Conseil d'État : le projet de réforme des retraites n'a jamais été si fragile

Lire le communiqué de presse intersyndical du 6 Février [ICI](#)

Face au mépris et à l'entêtement du gouvernement, malgré l'avis cinglant du Conseil d'État qui est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale, on ne lâche rien !

Cette réforme est décidément injuste et dangereuse et doublement pour les femmes.

L'avis du CE confirme nos analyses d'une réforme qui méprise les formes réglementaires et législatives et, sur le fond, fait ressortir le flou du projet. Il pointe les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances auxquelles le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments qui masquent la réalité de la réforme. Il contredit les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement avait fait miroiter pour certaines catégories. Il indique notamment qu'une loi de programmation visant à amortir les effets négatifs de la réforme des

retraites pour les personnels enseignants serait frappée d'inconstitutionnalité. L'annonce martelée par Matignon et la rue de Grenelle d'une revalorisation substantielle des enseignantes et des enseignants des écoles ne reste donc qu'une promesse.

Une promesse qui, selon l'adage, n'engage que celles et ceux qui y croient.

Les PE ont donc toutes les raisons de poursuivre leur mobilisation contre ce projet de réforme injuste.



**Revalorisations des enseignants ?? POUR QUELQUES 500 MILLIONS ...
Des propositions pas à la hauteur et non sans contreparties ...**

Le projet d'utilisation des 500 millions d'euros affectés dans la loi de finance en 2021 a été dévoilé vendredi 7 février par le ministère terminant une première phase de concertation sur la revalorisation des enseignantes et des enseignants.

Des propositions pas à la hauteur et non sans contreparties.

Une bien maigre revalorisation... Une revalo en forme de leurre pour modifier le métier ?

Présentée comme « historique » par JM Blanquer, la revalorisation ne sera finalement qu'un maigre ruisseau. Des 10 milliards promis par le gouvernement, on passe à seulement 500 millions sur le budget 2021.

Et, une seconde réduction s'opère par les choix ministériels puisque les scénarios avancés représentent environ 200 millions seulement...

Le reste ne sera donné qu'aux enseignants qui accepteront les tâches supplémentaires désignées par le ministre.

LIRE la suite: [ICI](#)

Lire le communiqué de la FSU: [ICI](#)



A chaque étape de l'action " retraite " le SNUipp-FSU vous informe :

CHANTIER REFORME des Retraites - Atelier n°1 - 1er degré (Compte-rendu Réunion au MEN - 23/01/2020): [ici](#)

Chantier réforme des retraites - Atelier n°2 - 1er degré (Compte-rendu Réunion au MEN - 28/01/2020) : [ici](#)

Chantier réforme des retraites Atelier n°3 - 1er degré Collectifs pédagogiques (Compte-rendu Réunion au MEN – 4/02/2020)

Le 4 février s'est tenue la troisième réunion multilatérale du chantier « *réforme des retraites* » intitulée « *Amélioration du fonctionnement des collectifs pédagogiques* ».

LIRE le compte-rendu: [ici](#)

CHANTIER REFORME des Retraites - Atelier n°4 -

7 février - point sur les travaux et examen des premiers scénarios de revalorisation

À l'occasion du 4e atelier de discussion du chantier de réforme des retraites, le ministère a rappelé préalablement qu'il s'agissait bien pour lui, dans une approche globale incluant l'amélioration des « procédures de ressources humaines » et du service public d'éducation, d'aborder la revalorisation pour reconnaître le travail des enseignant.es, répondre à leur mal être et garantir leur niveau de pension.

Lire [ICI](#)



Évaluer le montant de sa pension avec le SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU met à la disposition des enseignantes et des enseignants des écoles un simulateur en ligne pour estimer le montant de leur pension à partir des principaux éléments aujourd'hui connus du projet de réforme des retraites.

Alors que se poursuivent les mobilisations et les discussions avec le gouvernement, le SNUipp-FSU scénarise les conséquences de la mise en place d'un système de retraite par points pour les enseignantes et les enseignants des écoles. Il propose un simulateur en ligne qui reprend les éléments principaux de la carrière afin d'estimer le montant prévisionnel de la pension.

Un outil qui présente également quelques éléments clés de la réforme.

Accéder au simulateur



2ème série des Demi journées INFOS Syndicales du SNUipp-FSU

DES LE VENDREDI 6 MARS JUSQU'AU MERCREDI 1er AVRIL

Venez nombreuses et nombreux ! Les sujets de discussion ne manquent pas !

OUVERTES à TOUTES et à TOUS

Ces réunions sont un droit acquis par la profession, faisons le vivre !

Toutes les dates et modalités : [ICI](#)



Pour l'accueil matinal en classes dans les maternelles du 06 !

A l'occasion du stage "Maternelle, l'école première" organisé à Nice le 28 janvier 2020, le SNUipp-FSU 06 a lancé un appel public à destination des personnels des écoles maternelles et des parents d'élèves pour recouvrer le droit à l'accueil matinal dans les classes.

Si ce n'est déjà fait, SIGNEZ et faites signer la PETITION

Tout est **ICI**



Direction d'école / Point d'étape Compte-rendu de la réunion au Ministère du 27 janvier 2020

Le ministère a lancé un cycle de concertations sur le dossier de la direction d'école. Après une réunion début janvier de présentation des résultats du questionnaire ministériel, une concertation a été engagée sur les questions des missions et responsabilités des directrices et directeurs d'école.

Le DGRH a évoqué la mise en place d'un agenda social s'étalant jusqu'à fin mars et au cours duquel devraient être aussi évoquées les moyens destinés à l'appui aux directrices et directeurs, la question du statut et l'indemnitaire.

Il a toutefois précisé que plusieurs de ces sujets allaient aussi être traités dans les réunions consacrées aux retraites, à la revalorisation et à la transformation en profondeur des métiers de l'éducation. Un calendrier des réunions devrait être transmis dans les prochains jours. **Lire la suite: ICI**

A noter : le SNUipp-FSU est présent lors de toutes les réunions actuelles organisées par le DaseN. Tractage, discussion.. Très bon accueil des directrices et directeurs.



La campagne 2020 est lancée : le SNUipp-FSU à vos côtés

- Entre le 05 février 2020 et le 16 février 2020:

les collègues promouvables sont invités à actualiser et enrichir les données figurant dans leur dossier (menu « Votre CV »)

Chacun est appelé à vérifier et à actualiser les données qualitatives le concernant, notamment son CV, et à signaler à son gestionnaire toute erreur constatée pour correction.

- Du 02 mars 2020 au 15 mars 2020: Avis des IEN, via l'application i-Prof. Vous pourrez alors les consulter.

Et nous renvoyer dès lors la fiche de suivi syndical (sur notre site)

239 possibilités en 2019 , 207 en 2018.

La dotation sera encore en hausse cette année.

Un arrêté publié au JO du 10 janvier 2020 relève le taux d'accès des professeurs des écoles à la Hors Classe à 17% (au lieu de 15.10% en 2019). Ce taux, conformément aux accords PPCR, est désormais identique à celui du second degré. Cela devrait correspondre à environ 2000 promotions supplémentaires.

Le barème, les modalités ...

Tout est : ICI



Refus de disponibilité

Certains collègues ont reçu hier dans leur boîte professionnelle un courrier de l'IA leur signifiant un refus de disponibilité suite à leur demande en janvier.

Tous ont reçu un courrier impersonnel et factuel précisant que ce refus était lié à la "continuité et la qualité de l'enseignement dans le 1er degré" (...) et à la nécessité de "maintenir l'équilibre entre les besoins d'enseignement et les ressources en personnel du département".

Pour le SNUipp-FSU, ce n'est pas aux collègues de payer le prix du manque de personnels dans l'EN; c'est bien par des places au concours supplémentaires et des conditions salariales et de travail nettement améliorées que les besoins en personnels doivent être pourvus et confortés.

Les collègues peuvent faire un recours à l'IA pour demander une révision de cette décision.

Avec Copie visible au SNUipp-FSU

N'hésitez pas à nous solliciter pour les démarches.



CALENDRIER prévisionnel

FEVRIER

Avant le 10 février MIDI : demandes de temps partiel (1ère demande ou renouvellement) ou de reprise à 100%

lundi 10 février : CTA

Jeudi 13: stage syndical sur les retraites

Vendredi 14: GT formation continue 1er degré / Rectorat

Jeudi 20: ACTION: REFORME DES RETRAITES

MARS/AVRIL:

Réunions INFOS Syndicales du SNUipp-FSU

Mercredi 4 : Conseil académique de formation continue



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos